



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 15 juillet 2024, à 18 h 30** au bureau municipal sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Corey Strapps est absent.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Location d'un tamiseur**
- 3. Appui au projet de la société d'histoire et du Patrimoine de Bury**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de l'assemblée.**

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 :30.

*La conseillère Vanessa Chapman déclare un intérêt et se retire*

**2. Location d'un tamiseur**

**2024-07-145**

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu deux (2) offres de prix pour la location d'un tamiseur pour le sable d'hiver ;

ATTENDU QU'UNE visite du site a été organisée pour montrer et fournir plus d'informations concernant la planification des travaux ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Vibroscreen inc. pour la location d'un tamiseur pour le sable d'hiver, au montant de 9 470 \$, taxes en sus, qui permettra de tamiser au moins 8 000 tonnes de sable a un coût de revient de 1.25 \$ par tonne métrique.

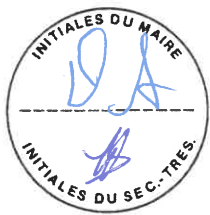
**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Appui au projet de la société d'histoire et du Patrimoine de Bury**

**2024-07-146**

ATTENDU QUE la Société d'Histoire et du Patrimoine de Bury (SHPB) a demandé à la municipalité d'utiliser le local de la caserne au 563 rue Main Bury lorsqu'il sera vacant en septembre 2024 pour son projet de musée de l'Histoire militaire;

ATTENDU QUE la Société d'Histoire et du Patrimoine de Bury (SHPB) sera responsable des coûts de rénovation conditionnellement a l'obtention d'une subvention;



No de résolution  
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,  
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU que le conseil municipal de Bury appuie le projet de la Société  
d'Histoire et du Patrimoine de Bury. (SHPB)

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. Période de Questions**

Aucunes questions

**7. Levée de l'assemblée**

La conseillère Vanessa Chapman propose la levée de l'assemblée, il est 19h04

Signé ce 16 juillet 2024.

Denis Savage  
Maire

Louise Brière  
Directrice générale et greffière-trésorière

2024-07-147